

# Les impacts de la division sexuelle des rôles parentaux au sein du foyer sur la construction du genre de l'enfant

Par Léa Champagne

Dans le champ de la famille<sup>1</sup>, les rapports sociaux entre les sexes impriment leur marque sur les pratiques éducatives et de prise en charge des enfants, de soins, de travail domestique et d'organisation du foyer, assignant les activités les plus contraintes et quotidiennes aux mères<sup>2</sup>. Le champ d'intervention des pères est généralement caractérisé par l'apport d'une aide optionnelle et ponctuelle, qui aurait même tendance à diminuer avec l'avancée en âge des enfants<sup>3</sup>. Les enfants en ressentent les effets à des degrés divers, et reproduisent certains comportements et attitudes, imprégnant ainsi la quête de leur identité sexuée des effets de la division sexuelle des rôles parentaux<sup>4</sup>. Même si les constats dans les pays industrialisés concernant l'égalité<sup>5</sup> sont encourageants, il demeure que l'arrivée d'un enfant bouleverse cette dynamique au point où cela ramène les femmes à remplir principalement leur rôle de mère et de professionnelle du « travail non rémunéré <sup>6</sup>», entraînant des impacts

<sup>1</sup> Également, comme institutions qui comprennent une part de socialisation des enfants, il nous apparaît important de mentionner les médias, la littérature jeunesse, les magazines et revues « populaires », les émissions télévisuelles, les manuels scolaires, les réseaux sociaux, le Web, les jeux vidéo, etc., orientés vers « les enfants et les jeunes ».

<sup>2</sup> Descarries, Francine et Christine Corbeil (dir.). 2002. *Espaces et temps de la maternité*. Montréal, Les éditions du remue-ménage, 543 pages; Surprenant, Marie-Ève. 2009. *Jeunes couples en quête d'égalité*. Sisyph, Contrepoint, 123 pages; Gojard Séverine. 2010. *Le métier de mère*, La Dispute, collection « Corps santé société », 221 pages.

<sup>3</sup> Brugeilles, Carole et Pascal Sebillé. 2013. « Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires », in *Informations sociales* 2013/2 (n° 176), p. 24-30. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-2-page-24.htm>, (dernière consultation le 10 novembre 2017).

<sup>4</sup> Nous avons choisi d'aborder le couple hétérosexuel comme entité de coparentalité dans le cas de la présente analyse. Le couple homosexuel, le couple recomposé, le parent monoparental, etc., pourrait également faire l'objet d'une telle analyse.

<sup>5</sup> L'implication moyenne des hommes dans les tâches domestiques et l'éducation des enfants s'est accrue, bien que ce soit les femmes qui continuent à assumer la majorité des responsabilités domestiques dans la plupart des familles, aussi bien où les deux parents travaillent que lorsque seulement l'homme ou la femme travaille. Source : Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. 2013. « Genre et emploi du temps. (Non-) Évolution des stéréotypes de genre, 1999, 2005 et 2013 », Rapport de recherche, Belgique. [En ligne], [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/gender\\_en\\_tijdsbesteding](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/gender_en_tijdsbesteding), (dernière consultation le 12 octobre 2017).

<sup>6</sup> Nous entendons par travail non rémunéré les soins aux enfants et au conjoint, les tâches d'entretien domestique, l'organisation du foyer, éducation des enfants, etc. Ce travail souvent « invisibilisé » parce qu'il

différenciés sur les formes de construction relationnelles, affectives et éducatives des mères envers leur enfant. Dans le plus récent rapport de l'OCDE<sup>7</sup>, il est question de l'arrivée de la maternité comme de la rupture dans le parcours d'égalité entre les femmes et les hommes. Le prix de la maternité. Lorsqu'ils œuvrent dans les mêmes secteurs, leurs conditions de travail, si ce n'est reporter à plus tard, du moins ralentir leur carrière pour s'occuper de leur famille, et que cette période coïncide souvent avec les premières occasions de gravir des échelons professionnels, les femmes se retrouvent cantonnées dans des emplois subalternes.

En ce sens, le père devient autant que la mère un protagoniste agissant à titre de modèle puisque les différentes façons d'être parent et de s'appropriier l'ensemble du travail domestique sont teintées de stéréotypes<sup>8</sup> dont les causes et les impacts peuvent être reproduits sur les modes d'éducation des enfants. Les pratiques sexuées des rôles parentaux ont-elles un effet sur la prise en charge des enfants et la construction de leur genre? Pourquoi ces inégalités persistent-elles encore au sein d'une société qui clame pourtant son adhésion aux valeurs d'égalité entre les individus? Telles seront les questions qui orienteront l'analyse proposée à continuation.

## **Le partage inégal des pratiques parentales au sein du foyer**

Il existe une certaine variabilité des conditions d'exercice de la fonction parentale au sein des familles. Il est faux de croire que « le projet parental » ne relève que de la sphère intime, il touche à des enjeux collectifs cruciaux, dont celui de l'atteinte de l'égalité entre les mères et les pères dans toutes les sphères « utiles au maintien de la vie » tels l'emploi, la santé, l'éducation. Concernant les soins donnés à l'enfant, il a été démontré<sup>9</sup> que les hommes comme les femmes apprécient plus les soins « nobles » (nourrir, coucher l'enfant) et moins les soins « ordinaires » comme changer une couche ou moucher le bébé. Mais la différence, c'est que les pères mettent en place des stratégies d'évitement pour ne pas faire les actes moins sympathiques, tandis que les mères – qui n'ont pourtant aucune disposition biologique les prédestinant à occuper la fonction de soins – les font quand même, par nécessité vitale<sup>10</sup>. Il est encore courant que pour les femmes, être mère soit l'expérience

---

relève de l'évidence et du nécessaire, est principalement effectué par les femmes, et pensé par ces dernières qui portent également la gestion mentale de la tâche. Source : Krinsky, John et Maud Simonet. 2012. « Dénier de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction », in *Sociétés contemporaines*, 2012/3 (n° 87), p. 5-23. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-3-page-5.htm>, (dernière consultation le 25 octobre 2017).

<sup>7</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2017. Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile, « Atteindre l'égalité femmes-hommes, un combat difficile », Éditions OCDE, Paris, [En ligne] <http://www.oecd.org/fr/publications/atteindre-l-egalite-femmes-hommes-9789264203426-fr.htm>, (dernière consultation le 25 octobre 2017).

<sup>8</sup> Nous faisons référence ici aux stéréotypes de genre traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes. Les stéréotypes de genre requalifiés en stéréotypes sexistes deviennent des outils de discrimination et continuent à donner une image dévalorisée et restrictive du féminin à l'un et à l'autre sexe : ils proposent des modèles d'identifications freinant l'évolution des femmes dans la société. Ils contribuent à maintenir les deux sexes dans deux cultures différentes et hiérarchisées tout au long de la vie de l'individu. Source : Daréoux, Evelyne. 2007. « Des stéréotypes de genre omniprésents dans l'éducation des enfants », in *Empan*, n° 65, p. 89-95, [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-89.htm>, (dernière consultation le 25 octobre 2017).

<sup>9</sup> Rollet- Echalié Catherine, Pelage Agnès, Paillet Anne, Brugeilles Carole, Brachet Sara et Olivia Samuel. 2014. « Préparer la naissance : une affaire de genre », in *Politiques sociales et familiales*, n° 116, 2014. pp. 5-14. [En ligne], [http://www.persee.fr/doc/caf\\_2101-8081\\_2014\\_num\\_116\\_1\\_2978](http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2014_num_116_1_2978), (dernière consultation le 20 novembre 2017).

<sup>10</sup> Voir Brugeilles, Carole et Pascal Sebille. 2013.

ultime, la valeur primordiale de leur existence de femme, néanmoins souvent en tension avec ses autres identités<sup>11</sup>. Pour les hommes, il s'agit davantage d'une étape de vie, l'identité de père étant une identité parmi d'autres<sup>12</sup>. Cela explique en partie la pression sociale différenciée qui s'exerce sur les parents, cette dernière percolant sur les représentations des enfants et influençant à son tour leur rapport à chacun d'eux<sup>13</sup>. Par exemple, le fait de voir une figure masculine qui occupe un rôle ménager constant et dont la tâche représenterait au moins 50 % de la totalité à accomplir nourrit, et pour la mère, et pour l'enfant, l'idée du partage tout en contribuant à l'association de la prise en charge domestique aux deux parents. Voir de façon répétée le père ou la mère poser un geste sur l'enfant, tels l'habillement ou le soin corporel par la mère, les activités de sociabilité ludiques par le père, peut entraîner dès lors chez les enfants une cristallisation des rôles, à l'avantage de l'un ou l'autre<sup>14</sup>. D'autre part, cela contribue à ancrer certaines fonctions associées à des affects spécifiques (le sentiment de protection, de confort, de joie) dans un rôle sexué, restreignant ainsi la possibilité pour chacun des parents d'interchanger leurs positions<sup>15</sup>.

## La charge mentale et émotionnelle ou la survalorisation du rôle maternel

L'amour de son conjoint et de ses enfants pour « déroger à l'égalité dans le partage de la charge parentale et domestique » a de quoi peser sur les femmes, rappelle l'illustratrice, Emma. Au printemps 2017, sa bande dessinée *Fallait demander*<sup>16 17</sup> a fait le *buzz* sur les réseaux sociaux. Elle a osé parler de la charge mentale et émotionnelle des femmes – elle met des mots et des images décomplexées sur le malaise vécu et popularise l'expression<sup>18</sup> – représentées comme



<sup>11</sup> Warner, Judith. 2006. *Mères au bord de la crise de nerfs. La maternité à l'ère de la performance*, Albin Michel, 264 pages.

<sup>12</sup> Voir Brugeilles, Carole et Pascal Sebille. 2013.

<sup>13</sup> Octobre, Sylvie. 2010. « La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille », in *Cahiers du Genre* 2010/2 (n° 49), p. 55-76. [En ligne], <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2010-2-page-55.htm>, (dernière consultation le 16 octobre 2017).

<sup>14</sup> Brugeilles Carole, Sebille Pascal. 2011. « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent ». In : *Politiques sociales et familiales*, N° 103, pp.17-32. [En ligne], [http://www.persee.fr/doc/caf\\_2101-8081\\_2011\\_num\\_103\\_1\\_2573](http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2011_num_103_1_2573), (dernière consultation le 20 octobre 2017)

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> La « charge mentale » concerne le fait de *penser à tout*, et surtout lorsque l'on a des enfants. Plus exactement, c'est le fait de se préoccuper quotidiennement des tâches ménagères, domestiques et éducatives, de la planification et de l'anticipation des tâches, de la gestion et de la réflexion quant à la satisfaction des besoins « normaux, quotidiens et récurrents » des membres du foyer. C'est un travail permanent et invisible qui peut apporter du stress et empiéter sur le travail, les loisirs, les temps de repos et de vie familiale. La bande dessinée est accessible sur le site web consacré au travail de la blogueuse et illustratrice Emma : <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

<sup>17</sup> Figure 1 : Emma illustre des scènes de la vie quotidienne où les femmes accomplissent différentes tâches ménagères. Lorsqu'elles sont dans l'incapacité d'accomplir une tâche, la seule réponse légitime du conjoint est « Fallait demander », d'où le titre.

<sup>18</sup> François Fatoux, juriste et consultant, ayant déjà analysé la charge mentale dans son livre *Comment en finir avec la ménagère?* (Collection Égale à Égal, édition Belin) la rapproche de la « charge mentale professionnelle », ou « syndrome de débordement ». Pour cet ancien membre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les

la responsable en titre du travail domestique et de l'organisation familiale. En ce sens, le poids de la charge mentale constituerait une sorte de privation de la capacité et de l'opportunité des femmes à formuler des choix libres, car les responsabilités à remplir sont essentielles à la continuité de la vie et du foyer. Les différences dans le rapport à la temporalité entre les femmes et les hommes couplés aux normes « ménagères », encore une fois prises dans une division sexuelle des cadres normatifs, maintiennent dès lors un temps de « travail domestique » plus élevé pour les femmes, et moins de temps, d'autant plus un temps de qualité et « affranchi de tout autre contrainte ou charge » auprès de l'enfant<sup>19</sup>. Pourtant, les réponses pour réduire la charge mentale transmises par les médias en réaction à la BD d'Emma ne s'adressaient qu'aux femmes<sup>20</sup>.

La maternité serait d'un côté valorisée, voire survalorisée dans la société, comme mode premier de sens et d'épanouissement donné à l'existence. Elle donne « comme naturellement » un statut aux femmes au détriment de celui qu'elles peuvent acquérir par leur participation à l'emploi, l'éducation, la vie sociale, culturelle et politique. Néanmoins, il y a souvent pour ces dernières une mise entre parenthèses du soi pour le dévouement, le soin et l'attention portée à autrui, dont les enfants au premier plan<sup>21</sup>. Le maintien dans ce rôle assure dans une certaine mesure un niveau de bien-être pour l'ensemble de la « famille », mais remet en cause celui que la femme-mère pourrait développer, impactant les affects de l'entité parentale qu'elle crée dans son rôle de mère.

D'autre part, la montée de la sur-responsabilisation des parents avec le développement du discours sécuritaire et l'injonction faite à ces derniers considérés comme fautifs d'une potentielle « carence éducative »<sup>22</sup> pèse beaucoup plus sur la femme qui demeure la principale garante de la bonne conduite des enfants. La question de la filiation, celle de définir ce qu'est un père, ce qu'est une mère, risque aujourd'hui comme demain de masquer la perpétuation des rapports de domination<sup>23</sup>. L'individuation marquée de la société, la certitude de l'enfant comme priorité d'épanouissement font souvent oublier le caractère extrêmement concret de l'élevage des enfants : qu'ils soient biologiques, adoptés, inséminés, ces enfants sont toujours majoritairement à la charge des femmes<sup>24</sup>. La

---

hommes, elle se définit par la gestion, l'organisation et l'anticipation de la vie quotidienne, autant d'actions qui peuvent apporter du stress et empiéter sur le travail et les loisirs.

<sup>19</sup> Propos tirés du dernier livre de Titiou Lecocq, *Libérées : le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale*, Fayard, 2017. Voir la vidéo de l'auteure qui parle de son livre : <http://bit.ly/2yKa8Xm>. Voir aussi : Barrère-Maurisson, Marie-Agnès et Sabine Rivier. 2004. « Chapitre 13 : Partage des tâches et des temps dans les ménages et parité professionnelle », in *Sphères privée et professionnelle. Vers une recomposition des rôles et des actions*. « Économie, Société, Région », Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 295-311.

<sup>20</sup> Bien que le travail d'Emma soit le résultat des représentations et des vécus des femmes, et non une étude dont la démarche est scientifique, il demeure que la souffrance et le poids de la responsabilité accompagnent le quotidien de nombreuses femmes quand pourtant la charge domestique et la parentalité, entre autres domaines, ne sont pas féminines par essence. Voir la revue de presse dressée par Emma à la suite de la diffusion massive de sa BD sur la charge mentale : <https://emmaclit.com/2017/09/05/charge-mentale-et-presse/>

<sup>21</sup> Jonas, Irène et Djaouida, Séhili. 2008. « Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminines? », in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 27, p. 39-52. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2008-2-page-39.htm>, (dernière consultation le 5 novembre 2017).

<sup>22</sup> Lire l'analyse du CERE portant sur les nouvelles formes de parentalité: Faniel, Annick. 2016. « Perspectives éducatives: entre autonomie et normalisation », Publication en éducation permanente, CERE-asbl. [En ligne], [http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/4\\_parentalite\\_egalite\\_normes\\_def.pdf](http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/4_parentalite_egalite_normes_def.pdf), (dernière consultation le 17 novembre 2017)

<sup>23</sup> Ferrand, Michèle. 2001. « Du droit des pères aux pouvoirs des mères », in Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Presses Universitaires de France (PUF), « Sciences sociales et sociétés », p. 187-209.

<sup>24</sup> Ibid.

parentalité<sup>25</sup>, tout en restant liée à l'intimité familiale, demeure le « parent pauvre » en tant que domaine relevant aussi de politiques publiques<sup>26</sup>. Ainsi se maintient la pression du devoir social de réussir son enfant à travers l'engagement constant de la mère. « *Nous vivons dans un monde où chaque étape du développement des jeunes enfants est normée. L'information disponible sur leurs besoins est abondante. Et c'est la mère qui est interpellée en premier par cette information de type éducatif [...] et dont l'accumulation rend son contenu parfois divorcé du réel. La maman est le parent de service, celui qui reproduit aussi les stéréotypes sexistes qu'elle essaie pourtant de déconstruire* <sup>27</sup> ». Puisque la responsabilité de l'organisation logistique sert à assurer le bien-être et l'épanouissement de la famille, les mères portent en quelque sorte le poids du bonheur familial sur leurs épaules. La dynamique de « maman contremaître <sup>28</sup> » maintient un certain fardeau qui entrave la capacité des femmes à occuper une fonction maternelle équilibrée au vu du temps « non généré » passé avec ses enfants<sup>29</sup>.

## Des chemins vers plus d'égalité entre parents et pour les enfants

« Dégenrer » tout ce qui a trait au travail domestique et à la prise en charge des enfants dans l'optique de déconditionner l'esprit des parents, et indirectement celui de l'enfant, quant aux rôles qui leur seraient attribués au vu de leur sexe. Il réside dans cette perspective l'horizon d'une prise en charge des enfants plus ouverte, exempte de stéréotypes sexistes ou d'attribution de rôles sur base de principes essentialistes<sup>30</sup>, et

---

<sup>25</sup> Pour Knibiehler et Neyrand (2004), l'apparition concomitante de la notion de parentalité ainsi que son succès médiatique et politique témoignent de la constitution du fait parental en question sociale. L'une des caractéristiques de cette nouvelle notion est sa globalité : elle appréhende les deux parents, sans distinction de sexe, ou de genre. Comme si le père et la mère se trouvaient confondus par leur nouvelle et commune responsabilité. Au contraire de la paternité, l'évidence sociale et psychologique de la maternité n'a guère incité, jusqu'à très récemment, à une interrogation poussée. Cette opposition s'est révélée assez stérile : masquer l'importance de la différence des sexes et ses effets sur les positions parentales ne saurait permettre d'abolir les inégalités construites à partir de cette différence. Source : Knibiehler Yvonne et Gérard, Neyrand. 2004. *Maternité et parentalité*, Rennes, École Nationale de Santé Publique, 784 pages.

<sup>26</sup> Données issues des recommandations du Conseil de l'Europe. 2006/19.

Comité des ministres aux États membres relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive, adoptée par le Comité des ministres le 13 décembre 2006 [En ligne], [http://eurocef.eu/wp-content/uploads/2017/02/recommandations\\_parentalite\\_positive.pdf](http://eurocef.eu/wp-content/uploads/2017/02/recommandations_parentalite_positive.pdf), (dernière consultation le 17 novembre 2017).

<sup>27</sup> Témoignage d'une jeune mère recueilli dans le cadre d'une recherche-action menée par l'auteure de la présente analyse (Léa Champagne) sur le sens et les impacts de la maternité pour les femmes au 21<sup>e</sup> siècle. « La voix des femmes au chapitre de la maternité », 2017, Vie Féminine (à publier).

<sup>28</sup> Cette attribution de statut de « cheffe » n'est pas sans conséquence sur la compréhension de l'enfant des rôles attribués à leur mère ou leur père. Même si parfois le renforcement des stéréotypes sexistes se fait de manière subtile, ils peuvent s'imprégner dans la construction identitaire de l'enfant, sans toutefois l'affecter directement au moment de la prise de conscience. Source : Campbell, Leaper. 2014. « L'effet de la socialisation des parents sur le genre de l'enfant », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, [En ligne], <http://www.enfant-encyclopedie.com/genre-socialisation-precoce/selon-experts/leffet-de-la-socialisation-par-les-parents-sur-le-genre>, (dernière consultation le 3 octobre 2017).

<sup>29</sup> Sur cet argument, nous reprenons les propos de Rachel Chagnon qui est professeure au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal et directrice de l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF). Les propos sont ainsi tirés de l'essai de Marylise Hamelin, journaliste indépendante et chroniqueuse québécoise, *Maternité, la face cachée du sexisme. Plaidoyer pour l'égalité parentale*, Éditions Léméac, 181 pages.

<sup>30</sup> L'essentialisme désigne en sociologie l'idée selon laquelle hommes et femmes diffèrent (même de façon autre que physique) par essence, c'est-à-dire selon laquelle leur nature (féminine ou masculine) ne détermine pas que leur physiologie, mais a une influence sur leurs aptitudes ou goûts personnels.



épanouissante, avec une participation davantage horizontale des deux parents. Le rééquilibrage du partage des tâches domestiques contribuerait à libérer une forme d'espace-temps où la « disponibilité d'esprit et de corps des femmes » leur permettrait d'occuper le rôle de mère de différentes façons et non seulement dans une optique de soins. L'État, par la création de lois encadrant l'articulation travail-famille, par l'instauration d'un congé de paternité obligatoire et d'un congé parental plus consistant en termes de durée et de partage entre les parents, a un rôle à jouer dans cette régulation en se basant notamment sur le principe du droit à l'égalité de traitement entre les sexes. Par ailleurs, à titre d'exemple, une économiste américaine a démontré que le congé parental québécois (via le RQAP)<sup>31</sup>, en particulier le congé réservé au père et le parental « divisible », avait contribué à un rééquilibrage des rôles des pères et des mères concernant la prise en charge des enfants tant à la maison qu'en dehors. Comme effet collatéral, il participerait à la déconstruction des rôles stéréotypés basés sur le sexe du parent et aiderait à élargir le répertoire d'habiletés socio émotionnelles et cognitives de l'enfant en ne formulant pas d'attentes genrées.

## **Le prix de la maternité dans l'atteinte de l'égalité**

Les changements observés ces dernières décennies témoignent de la reproduction, encore présente à des intensités diverses au sein des foyers des pays industrialisés, des modèles de partage inégal des tâches parentales et de l'enracinement des représentations des rôles masculins et féminins reportés au sein des interactions éducatives et de prise en charge des enfants dans la sphère domestique. De plus, la division du temps de travail (salaire via un emploi) et de soins donnés en fonction du sexe imprègne les conditions relatives à la construction des liens relationnels, affectifs, éducatifs et de soin que la femme et l'homme ont les « moyens » de mettre en œuvre auprès de leur(s) enfant(s).

Dans une certaine mesure, tant que la parentalité sera considérée comme une responsabilité naturellement féminine<sup>32</sup>, il n'y aura pas d'égalité des chances pour les femmes, entraînant dans son sillage la perpétuation au sein du foyer, notamment, de rôles fortement genrés dans la prise en charge des enfants. Rappelons qu'il n'existe pas de science infuse de la maternité, ni un mode d'emploi intégré qui puisse rendre l'identité de mère tel un « savoir féminin inné ».

Léa Champagne



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

---

<sup>31</sup> Le RQAP est le Régime Québécois d'Assurance Parentale. Bien que ce régime promeut entre autre l'égalité entre les sexes, il n'est pas la panacée de l'égalité, mais il contribue de façon importante à la baisse des iniquités dans le partage des responsabilités familiales et domestiques. La référence concernant l'étude produite par l'économiste diplômée de l'Université Cornell aux États-Unis, Ankita Patnaik, est la suivante : Patnaik, Ankita. 2016. "Reserving Time for Daddy: The Short and Long-Run Consequences of Fathers Quotas" 14 mai 2016, 49 pages, [En ligne], [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2475970](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2475970), (dernière consultation le 3 novembre 2017)

<sup>32</sup> Francine Descarries citée dans Surprenant, Marie-Ève. 2009. *Jeunes couples en quête d'égalité*. Sisyphe, Contrepoint, 123 pages, p. 7